



La Barcarolle II telle qu'elle pourrait sortir de terre en 2012. En attendant, une crèche provisoire sera réalisée dans le parc voisin. BATINÉG

ROLLE Le projet de Barcarolle II en bonne voie: deux objets soumis à l'enquête.

Nonante-deux enfants accueillis

JOCELYNE LAURENT

jlaurent@lacote.ch

La Barcarolle II pourrait ouvrir ses portes dès la rentrée d'août 2012. La commune soumet à l'enquête publique deux objets d'importance pour l'avenir de l'accueil de la petite enfance, du 29 octobre au 28 novembre. Le premier objet concerne la reconstruction après démolition de l'actuelle crèche de la Barcarolle et la réalisation d'une nouvelle garderie et unité d'accueil de la petite enfance (UAPE). Conséquence de la démolition, une crèche provisoire sera construite pour accueillir les enfants en attendant la réalisation de la Barcarolle II. Elle sera aménagée dans le parc des Petits Sapins et devrait être en fonction durant huit mois. Le début des travaux est prévu l'année prochaine. La commune espère que le nouveau bâtiment puisse être inauguré pour la rentrée d'août 2012.

Une offre quasi triplée

Le projet est d'importance en termes d'accueil de la petite enfance. Actuellement, la garderie de la Barcarolle accueille 34 enfants, répartis entre la nurserie, les grands et les trotteurs, à savoir des enfants de 3 mois jusqu'à l'entrée à l'école enfantine. Dans le futur, le nouveau bâtiment accueillera 92 enfants au total, répartis entre la garderie et l'UAPE. La garderie accueillera 56 enfants et l'UAPE 36 enfants, de 4 ans à 9 ans.

L'actuelle Barcarolle est amé-

nagée sur un seul niveau, alors que dans le futur le rez-de-chaussée et le premier étage seront destinés aux petits. A noter que la nouvelle réalisation sera principalement en bois naturel et sera dotée du label Minergie.

Le coût total de ces deux projets est évalué à 4,3 millions. Le Conseil communal doit encore donner son aval, lors de la dernière séance de décembre prochain.

«Aujourd'hui ce nouveau projet répond à une demande pressante de la part d'une certaine frange de

la population. Le fait de pouvoir accueillir parascolairement les enfants de 4 à 12 ans est devenu au fil du temps une nécessité, remarque Denys Jaquet, municipal. En effet, après le passage à la crèche, les parents n'ont pas de solution pour leur(s) enfant(s). L'école, malgré un pas en avant avec la scolarité obligatoire dès 4 ans, ne suffit pas à répondre aux nécessités de la journée de l'enfant.»

Et le municipal de rendre hommage à la Fondation Soroptimist, pionnière à Rolle de la mise en place des structures d'accueil. «Le projet de Barcarolle II confirme aujourd'hui la prise de conscience du monde politique (tous bords confondus) de la nécessité de développer ce genre de structure d'accueil. Rappelons qu'il y a peu d'années c'était loin d'être le cas», conclut l'élu rollois. Un pas supplémentaire vers une prise en charge de la journée entière de l'enfant. ○



DENYS JAQUET MUNICIPAL

« Ce projet répond à une demande pressante d'une frange de la population. »